

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS :  
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr.  
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne  
RÉCLAMES : 25 centimes  
— On traite à forfait.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 1 ; A Lille, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée ; A Paris, chez MM. Havas, Lafitte-Rollier, & Co place de la Bourse, 8 ; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 23, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

## ROUBAIX, 19 NOVEMBRE 1872

BOURSE DE PARIS	
DU 18 NOVEMBRE	
3 0/0	52 80
4 1/2	73 25
Emprunt 1871	84 20
Emprunt 1872	83 83
DU 19 NOVEMBRE	
3 0/0	52 85
4 1/2	73 30
Emprunt 1871	84 20
Emprunt 1872	85 70

### L'ORAGE...

Il ne faut pas s'illusionner, nous sommes peut-être à la veille d'une éclipse. Les dissentiments qui existent entre la majorité de l'Assemblée et M. Thiers, se sont affirmés nettement hier.

L'interpellation du général Changarnier sur les voyages de M. Gambetta en Dauphiné et en Savoie n'a pas amené M. Gambetta à la tribune, mais elle y a poussé par deux fois le président de la République. Le combat s'est terminé, à plus de sept heures, par le vote d'un ordre du jour, accepté par le gouvernement, voté du bout des lèvres par une majorité dont le chiffre peu considérable est gros d'enseignements.

D'autre part, le ton de M. Thiers, l'atmosphère d'irritation qui planait sur la séance, le nombre de abstentions quand il s'est agi de conclure par un ordre du jour quelconque, tout indique la gravité des mésintelligencee nes fondamentales. La lumière se fera demain. Dans les orages célestes, l'éclair précède le tonnerre. Ici, c'est le contraire; nous entendons les grondements de la foudre et nous attendons la lumière.

Comme le dit un journal parisien, M. le président de la République s'est refusé à faire ce que la majorité lui demandait : à rompre énergiquement et explicitement avec le parti radical. Il semble plus que jamais, d'après la séance d'aujourd'hui, que la majorité n'est pas disposée non plus à brûler ses vaisseaux monarchiques pour s'embarquer sur la République que le président lui conseille et veut même lui imposer, en promettant qu'elle sera conservatrice. C'est moins M. Gambetta qui s'est trouvé dès à présent sur la sellette, que la politique même du message.

La est la gravité de la séance et de la situation.

### LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 19 novembre.

On a beaucoup remarqué l'empressement mis, par toutes les autorités civiles et militaires, à assister, tant à Versailles qu'à Paris, aux prières votées par l'Assemblée. La cérémonie a eu, dans Notre-Dame de Paris, un caractère véritablement imposant par l'affluence des auto-

rités et des fidèles qui remplissaient les cinq vastes nefs et les tribunes de la majestueuse cathédrale. Un grand nombre de membres des corps constitués ont voulu se joindre aux députations. Je vous citerai la Cour des Comptes qui, sur cent vingt membres, n'en avait pas moins de cent dix présents à Notre-Dame. Le recueillement de tous les assistants était sensible. Jamais acte de foi n'a été aussi spontané et aussi solennel. Parmi la foule des curieux, autour de Notre-Dame, il n'y a pas eu une seule manifestation hostile.

Tous ces hommes du 4 septembre qui nous gouvernent encore comprendront-ils que les pouvoirs publics sauront d'autant plus se faire respecter qu'ils sauront donner l'exemple du respect de la religion, base et sanction de tous les pouvoirs ?

Ces manifestations multipliées de la foi catholique en France doivent soutenir le courage de la majorité conservatrice dans l'Assemblée et lui inspirer des résolutions énergiques pour réprimer les velléités du césarisme produites par M. Thiers dans son message.

Les journaux officieux prétendent que M. Thiers, pour éviter de prendre la parole dans le débat soulevé par l'interpellation du général Changarnier, s'abstiendra d'assister à la séance. S'il en est ainsi, les déclarations des ministres contre le radicalisme perdront beaucoup de leur valeur, puisque M. Thiers étant, à lui seul, tout le gouvernement, s'il ne prend pas, en personne, des engagements positifs, il pourra toujours les violer, avec plus de facilité encore que ceux de Bordeaux.

La semaine qui vient de s'écouler marque un point culminant dans la politique de M. Thiers. Après avoir feint, pendant 18 mois, d'osciller entre monarchie et République, il vient de se prononcer pour cette dernière forme. Sans pouvoir préciser encore le sort qu'aura la République conservatrice, il est un point que nous constatons du moins dès aujourd'hui, c'est que, à peine proclamée par le chef du pouvoir, elle tend déjà à s'éloigner des conservateurs.

Nul ne conteste, en effet, que l'objectif de la politique de M. Thiers était de fonder son gouvernement sur l'union du centre droit et du centre gauche. Le premier de ces deux groupes devait apporter ses tendances conservatrices, le second ses convictions républicaines, de manière à ce que les deux éléments se trouvassent combinés en quelque sorte, par moitié.

Mais voici que la proportion est déjà altérée, et la République de M. Thiers penche à gauche. Suivons en effet ses déviations jour par jour. C'est mercredi qu'on nous a communiqué le message. Dans sa réunion de jeudi, le centre droit a déclaré ne pouvoir pas se rallier encore à M. Thiers. M. le due d'Audif-

fret-Pasquier, qui appartient à ce groupe, a même été plus loin. Il est venu déclarer à la réunion de la droite que désormais toutes les nuances monarchiques ne devaient plus former qu'un seul parti.

Ce n'était pas tout. Tandis que le centre droit refusait d'aller au centre gauche, nous avons vu ce dernier refuser catégoriquement de rompre avec la gauche proprement dite. C'est dans cette même journée de jeudi qu'elle en a fait la déclaration formelle à M. Casimir Périer. Malgré les efforts de ce dernier, secondés par MM. Béranger et Robert de Massy, tout a dû céder devant l'énergique résistance de l'honorable M. Picard et de l'amiral Jaurès. M. Picard lui-même, qu'il serait bien injuste d'accuser de tiédeur envers le chef du pouvoir, M. Picard a reconnu que toute rupture de ce genre serait une guerre fratricide dont il fallait se garder tant que l'extrême gauche n'en prendrait pas elle-même l'initiative. Voici donc M. Thiers entraîné fatalement vers la gauche. Car il lui faut bien une majorité pour appuyer ses plans constitutionnels; et les cent membres du centre gauche n'y suffisent pas. Puisque le centre droit lui refuse son appui, le chef du pouvoir est bien obligé de le demander à la gauche pure; à ce qu'on appelle les républicains modérés, la gauche républicaine.

Comme pour l'attirer, ce groupe offre en ce moment deux nuances. Les vieux républicains de 1848 tels que MM. Arago et Guinet ont déjà déclaré qu'ils ne rompraient jamais avec l'extrême gauche. Mais à côté d'eux vit un ensemble plus jeune et plus réfléchi (les Bethmont, les Pannet, les Delorme, qui paraît redouter au contraire les tendances dissolutionnistes de ses amis, et qui s'accorderait peut-être au programme de M. Thiers. C'est évidemment à ce parti que le chef du pouvoir devra sa majorité, si tant est qu'il l'obtienne.

Mais par cela seul qu'il aura fait un pas jusqu'à eux, n'est-il pas démontré que la République est en train de déplacer son centre de gravité. Non-seulement elle aura perdu l'élément conservateur du centre droit, mais elle aura noué avec les violents de la gauche un premier lien sans solution de continuité. Car nous avons déjà vu que le centre gauche refusait de se séparer de la gauche républicaine. La nuance avancée de ce groupe n'admettra jamais un divorce avec l'extrême gauche. M. Arago se tiendrait avec raison pour méconnu, si nous le disions moins républicain que M. Gambetta. Ainsi l'extrême gauche, gauche modérée, centre gauche, constituent trois anneaux inséparables d'une seule chaîne à laquelle M. Thiers vient de river son poignet. Ce sont trois doigts d'une même roue d'engrenage où il vient de laisser prendre son doigt. Gare à la tête!

Telles sont nos premières conclusions; sans préjuger l'attitude définitive des partis, que l'interpellation Changarnier modifiera peut-être, nous constatons un premier fait : c'est que M. Thiers n'a pas pu poser le pied sur le terrain de la République, sans se sentir glisser à gauche.

Mes lettres d'Italie me font connaître qu'on se préoccupe beaucoup, dans ce pays, du Meeting monstre qui doit avoir lieu au Colysée. Les garibaldiens et l'Internationale s'y sont donné rendez-vous; tous ces sectaires doivent être logés gratuitement dans les meilleurs hôtels de Rome. Tout cela aboutira sans doute à un nouveau ministère Rattazzi, qui vient d'être appelé, dit-on, à Rome, par une dépêche de la Cour. Les souteneurs de Victor-Emmanuel semblent croire que l'avènement de ce ministère Rattazzi suffira pour calmer momentanément l'effervescence des esprits, que le gouvernement a contribué lui-même à surexciter; mais ce ministère pourrait bien devenir le ministère Zorilla de l'Italie, c'est-à-dire le dernier cabinet de la dernière monarchie.

La santé du Saint-Père continue à être excellente, cause d'embarras continus pour les italianismes qui, depuis si longtemps, spéculent sur la mort de Pie IX.

Puisqu'on nous annonce une nouvelle tentative pour faire rentrer le gouvernement et l'Assemblée à Paris, je vous recommande particulièrement la lecture d'un très-intéressant article publié dans la dernière livraison du correspondant par M. Paul Thureau-Dangin, sous ce titre : Paris capitale pendant la révolution française. L'auteur fait passer sous nos yeux les journées des 6 octobre 1789, 17 juillet 1791, 20 juin, 10 août et 2 septembre 1792, 21 janvier et 31 mai 1793, 9 thermidor 1794, 12 germinal, 1<sup>er</sup> prairial, 13 vendémiaire 1795, 48 fructidor 1797, enfin 18 brumaire 1798, c'est-à-dire tout le calendrier des violences dont Paris a été le théâtre et le peuple parisien trop souvent l'auteur. Ce remarquable résumé historique vient de paraître en brochure chez Donniel.

P. S. — Malgré les instances de M. Jules Simon, M. Thiers assiste aujourd'hui à la séance de l'Assemblée, mais il a promis d'y venir sans ses nerfs.

DE SAINT-CHÉRON.

### Les prières publiques.

Les journaux de province qui nous arrivent ce matin et les dépêches télégraphiques signalent ce grand mouvement de la piété publique et du patriotisme chrétien. A Limoges, à Montpellier, à Nîmes, à Bordeaux, à Nantes, à Agen, et sans citer tous les noms, dans toutes les grandes villes de France, les autorités civiles et militaires ont tenu à honneur de s'associer à la dévotion des fidèles. Les cœurs d'appel se sont presque partout rendus en robes rouges à la

pieuse cérémonie. Les municipalités seules se sont, en quelques endroits, fait remarquer par leur absence.

A Lyon, notamment, M. Barodet et ses acolytes se sont abstenus. M. le général Bourbaki accompagné d'un brillant état-major et des autorités civiles, s'est rendu à la cathédrale, avec une escorte de cavalerie, musique en tête.

On nous signale une curieuse observation : la démagogie lyonnaise a des reporters; ils se tenaient à la porte de la basilique, le carnet et le crayon à la main, pour noter les militaires, les fonctionnaires et toutes les personnes notables qui venaient se rendre coupables de prier Dieu pour la France. Voilà des otages tout faits pour la future Commune.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 18 novembre.

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. Hervé de Saisy insiste pour sa proposition en faveur des militaires blessés attendant une pension.

M. Fresneau demande au ministre de l'intérieur comment il se fait que l'autorisation de paraître est sur le point d'être accordée par le commandant de l'état de siège à Paris, au Mouvement, journal dont la rédaction se compose en partie de celle du Vengeur de la Commune, tandis qu'on refuse l'autorisation à un journal conservateur, l'Assemblée nationale.

M. Victor Lefranc répond qu'il se fera donner les dossiers de cette affaire, et qu'après examen il répondra.

Interpellation du général Changarnier. M. le général Changarnier annonce qu'il vient remplir un engagement pris par lui devant la commission de permanence. Il tient d'abord à protester contre l'envahissement du radicalisme. M. Gambetta, dit-il, a cherché à Grenoble à discréditer l'Assemblée.

L'orateur repousse l'assimilation que l'on a voulu établir entre les manifestations démagogiques de M. Gambetta et le banquet de Bordeaux.

M. Princeteau et ses collègues n'ont fait qu'user d'un droit qui leur appartient sous le régime provisoire que nous traversons. (Bruyants applaudissements à droite.)

Il y a loin de là aux discours dans les quels M. Gambetta s'attaque à la plus haute autorité du pays. Le général reproche au gouvernement de ne pas protéger suffisamment le parti conservateur et de suivre une politique trop indécise. Il l'adjure de se séparer d'un factieux. (Mouvement.)

M. le Président prie l'orateur de ne pas faire dégénérer une interpellation en autre chose qu'un débat parlementaire. (Rumeurs à droite. — Applaudissements à gauche.)

M. Changarnier. — Alors je dirai : Je